



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 14.06.2022, **Publication répétée:** 10.06.2022, 13.06.2022

Date d'échéance prévue: 10.06.2025

Numéro de publication: SR01-0000007077

Entité de publication

Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud société coopérative, Route de Lausanne 1, 1040 Echallens

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Banque Raiffeisen Plateau du Jorat-Molondin société coopérative avec Banque Raiffeisen du Gros- de-Vaud société coopérative

3. Publication

Organisation transférante:

Banque Raiffeisen Plateau du Jorat-Molondin société coopérative
CHE-105.733.091
Rue de la Poste 10
1410 Thierrens

Organisation reprenante:

Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud société coopérative
CHE-106.828.311
Route de Lausanne 1
1040 Echallens

Publication de la fusion dans la FOSC: 18.05.2022

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Remarques juridiques complémentaires:

La Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud société coopérative reprend à titre universel et sans liquidation, l'intégralité des actifs et passifs de la Banque Raiffeisen Plateau du Jorat-Molondin société coopérative. La fusion a été décidée lors des votes par correspondance des deux Banques Raiffeisen.

Délai : 18.08.2022 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud société coopérative
Route de Lausanne 1
1040 Echallens